

## EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Séverine CLEMENT-TARANTINO – Peggy LECAUDE

**Durée de préparation :** 1h30.

**Durée de passage devant le jury :** 30 mn (20 mn d'exposé et 10 mn de questions).

**Type de sujets donnés :** un texte à présenter, à lire, à traduire et à commenter. Le texte est accompagné d'un billet comportant un titre, des mots de vocabulaire et, éventuellement, des indications complémentaires.

**Modalités de tirage du sujet :** choix entre deux sujets cachés.

**Liste des ouvrages autorisés :** aucun.

Sur les soixante-quinze candidates et candidats ayant présenté le latin à l'écrit, dix admissibles ont conservé cette option à l'oral et cinq ont été admis. Les notes obtenues sont les suivantes : 19, 18 (deux fois), 15, 14, 13 (deux fois), 11, 8, 6.

Les textes proposés étaient tirés des œuvres de Salluste, Virgile, Ovide, Pline le Jeune.

### *Organisation de l'épreuve*

Après une session 2020 sans oral en raison de la situation sanitaire, le jury a eu le plaisir d'entendre cette année dix candidates et candidats pour cette épreuve d'oral, dont le temps de préparation était allongé, pour la première fois, de 30 mn (1h30 au lieu d'1h auparavant). Tous et toutes ont saisi l'opportunité de revenir sur leur traduction après l'avoir présentée, dans une première reprise qui est, bien entendu, comptabilisée sur le temps de questions (10 mn) et retranchée du temps d'exposé (20 mn). Cette possibilité profite manifestement aux candidates et candidats qui non seulement reviennent le plus souvent efficacement sur d'éventuelles erreurs mais peuvent aussi gagner en confiance pour aborder le commentaire. Il est rappelé toutefois que cette organisation reste une possibilité et qu'un candidat ou une candidate qui voudrait enchaîner traduction et commentaire est encore pleinement libre de le faire. Le temps de présentation n'excède en aucun cas 20 mn. S'il se rend compte qu'un commentaire risque de ne pas tenir dans le temps imparti, le jury invite le candidat ou la candidate à synthétiser ses dernières remarques dans une brève conclusion.

La présentation liminaire du texte (avant même la lecture) peut être plus ou moins brève : certain-e-s candidat-e-s en profitent pour étoffer leur mise en contexte du passage, soit par rapport à l'époque de composition, soit par rapport à l'œuvre, en privilégiant les éléments les plus pertinents par rapport au texte voire à la lecture qu'ils ou elles vont en faire ; d'autres vont plus droit au but en présentant rapidement l'œuvre et en situant le passage. Il n'y a pas de format imposé ici, pourvu que le temps soit pris en compte (cet *incipit* ne doit certes pas être trop long) et que cette étape ne soit pas oubliée.

L'étape de la lecture ne doit pas être négligée. En général elle ne l'a pas été lors de cette session 2021, et cela a même été une agréable surprise que d'entendre des lectures en prononciation restituée internationale et même, pour les extraits de poésie, une lecture *ad metrum*. Rappelons que toutes les prononciations du latin sont bienvenues, pourvu que le choix fait soit cohérent et fondé sur une véritable maîtrise (il n'est pas question d'improviser sur le moment des accents de mots ou des longueurs de syllabes). Quant à la lecture scandée des vers, elle ne saurait être exigée, mais naturellement, le jury est sensible à tout effort

supplémentaire accompli pour rendre aux textes leur sonorité constitutive. Ce qui est avant tout attendu est une lecture porteuse de sens.

Lorsque les candidates et candidats traduisent, ensuite, elles ou ils doivent veiller à ce que le jury puisse suivre et même prendre en note leur traduction ; autrement dit, cette traduction doit être énoncée clairement et de manière relativement lente, ce que la relecture du texte groupe de mots par groupe de mots, au fil de l'exercice, favorise en principe.

Le commentaire s'ouvre lui-même sur une véritable introduction où est énoncée nettement la problématique qui va ensuite servir de pilier à l'exposé. La présentation du plan du texte trouve en général sa place ici, surtout si la lecture qui suit est de type linéaire. Les candidat-e-s, en effet, s'appuient en général de manière avantageuse sur cette structure premièrement mise au jour pour structurer leur propre exposé. Le commentaire est ensuite développé d'une façon qui respecte au moins les trois exigences suivantes : il est au service de la problématique énoncée, qu'il détaille, enrichit, illustre ; il reste attaché au texte présenté et ne se mue pas en réflexion générale à partir de celui-ci ; il est assez précis et mêle des remarques relativement variées, au sein desquelles le style n'est pas négligé (mais il convient de rester précis : si l'on n'est pas sûr du nom d'une figure de style ou d'une forme rhétorique, on peut rester relativement discret à ce sujet – le nom, parfois le genre du nom – sans s'interdire cependant de décrire le fait ou le procédé). Une conclusion même brève vient refermer l'exposé, pour souligner ce que celui-ci a cherché à démontrer et à apporter.

#### *Remarques complémentaires sur la session 2021*

La plupart des exposés que le jury a entendus lors de cette session 2021 ont satisfait aux exigences rappelées ci-dessus. Nous allons revenir plus précisément ici sur la traduction et le commentaire. Peut-être était-ce dû au hasard des rencontres entre les candidates et les candidats et les textes, mais la traduction des extraits poétiques a été en général plus réussie que celle des extraits en prose (Pline le Jeune a néanmoins suscité un des deux 18). Quelques admissibles ont parfois fait preuve d'une audace mesurée en proposant une traduction embellie d'un groupe de mots sur laquelle ils ou elles sont ensuite judicieusement revenus dans le cours du commentaire, ou bien lors de la reprise, suite à une question. Comme à l'écrit, des bonus peuvent venir récompenser pareilles prises de risque – et éclats de réflexion sur l'acte même de traduire. D'une manière générale, la traduction attendue est une traduction précise, et il convient surtout de rappeler ce point : il n'est pas possible de présenter plusieurs solutions lors de la traduction même, comme s'il revenait au jury de choisir celle qu'il juge la meilleure. Le vocabulaire fourni a peut-être contribué à ce qu'il n'y ait pas de blocages ou d'impasses majeures dans les traductions présentées : la méconnaissance de certains termes a cependant pu étonner le jury, comme *Penates* (les dieux Pénates n'étaient pas connus), *Iuppiter*, *Iouis* (une forme en *Iou-* a résisté un peu longuement), le verbe *nosco* avec le sens résultatif de son parfait *noui* (ou *nouisse / nosse* à l'infinitif)... Une attention particulière peut d'ailleurs être portée à l'analyse et à la traduction des temps verbaux.

En ce qui concerne le commentaire, les plus belles performances étaient celles qui alliaient organisation, précision et finesse. Aucun commentaire n'a en fait manqué de remarques intéressantes, y compris ceux qui faisaient suite à une traduction plus défailante. La technique de l'exercice est ainsi apparue comme maîtrisée, même si les écueils suivants ont pu être constatés dans quelques cas : application un peu forcée d'un type de lecture sur un passage qui s'y prêtait plus ou moins (en l'occurrence, une lecture de type rhétorique) ; perte

de vue du texte en lui-même en faveur de considérations générales qui faisaient un peu trop de place aux préjugés (la faiblesse des femmes, l'épopée qui n'admettrait pas les larmes) ; défaut de structuration (due à l'absence de mention de la *dispositio* du texte et/ou à un manque d'organisation de l'explication même) qui fait perdre de leur poids aux remarques présentées les unes à la suite des autres. Parmi les points les plus positifs, le jury a, d'une façon générale, été favorablement impressionné par la culture des candidat-e-s et leur capacité à remettre les textes en contexte, à énoncer avec justesse des généralités sur les époques et leurs enjeux ou sur les genres littéraires (même si quelques références aux différentes sortes de comédies ont pu en dérouter certaines ou certains). Des analyses métriques choisies et maîtrisées sont venues enrichir l'analyse des extraits poétiques. L'attention prêtée en général au choix, à la place et à la combinaison des mots entre eux est tout à fait louable.

Une dernière remarque sur la langue française et l'attitude générale. Quelques familiarités ont été entendues ici et là, qu'il convient de retenir : pour ne citer qu'un exemple, il vaut mieux se garder de dire qu'un personnage « s'est fait avoir ». En termes d'attitude, il est sage de ne pas laisser transparaître son avis quel qu'il soit quant au choix des sujets ou au résultat du tirage au sort (non, les échanges ne sont pas possibles et oui, il peut arriver qu'un même auteur « sorte » plusieurs fois de suite !). Enfin, le jury a pris beaucoup de plaisir à entendre des exposés variés de la part de personnes qui, manifestement, trouvent elles-mêmes du plaisir dans la lecture d'œuvres latines. Les temps de reprise, si brefs soient-ils, ont même pu donner lieu à des micro-discussions intéressantes sur des points d'interprétation.